

Oléiculture

N°14

20 septembre 2024



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Anaïs BASCOUL

Centre Technique de l'Olivier
a.bascoul@ctolivier.org

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

André Bernard

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

ARC – MÉDITERRANÉEN

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Œil de paon et cercosporiose

Dans les prochains jours, des conditions **très favorables** (températures et précipitations/humidité) aux **contaminations** des maladies du feuillage sont annoncées sur l'ensemble du territoire oléicole. Le risque est **faible à fort** en fonction des maladies, de l'inoculum présent et des conditions climatiques.

Mouche de l'olive et dalmaticose

Les conditions à venir (précipitations et baisses de températures) sont **très favorables** à l'activité des mouches. Sur les vergers non protégés, des chutes importantes de fruits attaqués et des dégâts sur olives sont observés. Sur les parcelles **protégées** ayant une **augmentation** des captures et/ou des dégâts, le risque est **modéré**. Sur les vergers **non protégés**, si les **captures augmentent** avec des dégâts sur fruits (**piques, trous et dalmaticose**), alors le risque est **fort**.

Teigne de l'olivier

Depuis environ 3 semaines, des chutes progressives de fruits, causées par la teigne, sont constatées sur la région Sud et une majorité des secteurs d'Occitanie. Les premiers vols des adultes ont débuté.

AUTRES RAVAGEURS

Cochenilles

Sur des vergers du secteur toulonnais mais aussi de Cassis (Ollioules, La-Londe-les-Maures, La Crau) et dans les Alpes-Maritimes, des foyers de **cochenilles Diaspines** sont toujours très présents et **augmentent** sur certaines parcelles. Des foyers de cochenilles noires sont observés dans le Nyonsais. Soyez vigilants !

Punaises

Différentes familles de punaise sont présentes dans les vergers du territoire oléicole. Consultez le BSV n°12 2024.

Notes biodiversité :



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Prévisions du 21 au 26 août 2024 (source Météo France) :

Le temps devrait être assez humide avec des passages pluvieux fréquents sur l'ensemble du territoire oléicole. Les températures devraient rester proches des normales de saison.

Le vent pouvant être très importants des semaines précédentes a pu faire chuter les olives attaquées par les différents ravageurs mais aussi des fruits sains.

Département / Jour	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées orientales						

Pour raisonner la gestion hydrique des vergers, vous pouvez consulter les bulletins Eau'live 2024, disponibles sur le site de [France Olive](#), ou abonnez-vous gratuitement à la [lettre d'informations](#).

Éléments de biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production. Pour avoir plus d'informations sur les symptômes, les dégâts et les différents stades des maladies, consultez le [BSV n°1 2024](#), le site internet de France Olive ou le webinaire sur les maladies du feuillage, [disponible sur le site de France Olive, rubrique Actualité](#).

Observations

Dans les prochains jours, des **conditions favorables** (températures et orages/pluies/humidité) aux **contaminations** des maladies du feuillage sont prévues sur l'ensemble du territoire oléicole. Dans les régions Sud et Occitanie et dans le Nyonsais, peu de symptômes récents d'œil de paon ont été observés sur les vergers protégés. Pour la cercosporiose, des symptômes peuvent être présents notamment si de la pousse de 2023 est encore sur l'arbre. Des chutes de feuilles attaquées au printemps ont eu lieu pendant l'été.

Évaluation du risque

Pour l'œil de paon :

- ✓ Le risque est **faible** sur les **parcelles protégées** et si les **conditions ne sont pas favorables** aux contaminations.
- ✓ Sur les **parcelles non protégées** et si les **conditions sont favorables** aux contaminations, le risque est **modéré à fort** si des symptômes sont sortis récemment.

Pour la cercosporiose :

- ✓ Sur les parcelles protégées, le risque est **modéré**, même si des symptômes ne sont pas encore observés. Attention les nouvelles contaminations touchent les feuilles de l'année et l'apparition des symptômes ne se voit qu'environ 1 an après.
- ✓ Sur les parcelles non protégées et/ou si vous observez des symptômes, le risque est **fort à très fort**.

L'absence de symptômes ne veut pas dire une absence d'inoculum. Restez très vigilant !

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelles d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs » (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>). Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologiques de proximité (weenat), vos observations et vos interventions (protection phytosanitaire).

Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage, il est important de mettre en œuvre sur vos vergers des mesures **prophylactiques**. Soyez vigilants sur :

- **L'environnement autour de votre parcelle.** Par exemple, la présence de haies mal entretenues peut favoriser un environnement humide idéal au développement des maladies du feuillage.
- **L'entretien de vos parcelles :** toutes les mesures permettant de limiter le maintien d'une atmosphère humide à l'intérieur de votre verger doivent être mises en œuvre comme par exemple la gestion de l'enherbement (éviter un enherbement trop haut),
- **La fertilisation et l'irrigation de vos arbres :** Une bonne alimentation hydrominérale de vos arbres va permettre un renouvellement plus rapide du feuillage (pousse plus importante) et certainement améliorer la résistance de vos arbres (attention aux excès notamment d'azote qui pourraient au contraire augmenter la sensibilité de vos arbres à certains bio-agresseurs).

Éléments de biologie sur la mouche de l'olive

La mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*, est le principal ravageur d'importance économique des oliveraies. Les femelles se distinguent des mâles par la présence d'un ovipositeur à l'extrémité de leur abdomen.

Les piqûres de ponte se caractérisent par une tâche brune d'un demi-millimètre de diamètre en forme de triangle ou d'ovale. Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter la page web [Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE](#).



*Ponte de mouche (à gauche)
et piqure de ponte (à droite)*
Source : CTO

Éléments de biologie sur la dalmaticose



Symptômes de dalmaticose
Source : CTO

La dalmaticose est un champignon (*Botryosphaeria dothidea*) qui infecte l'olive au travers de blessures, plus particulièrement **par le biais des piqûres de ponte** causées par la mouche de l'olive et par la cécidomyie de l'olive (*Prolasioptera berlesiana*), vecteur du champignon. De la dalmaticose peut également se développer à partir des dégâts de grêle. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page web [Dalmaticose – France OLIVE](#).

Observations

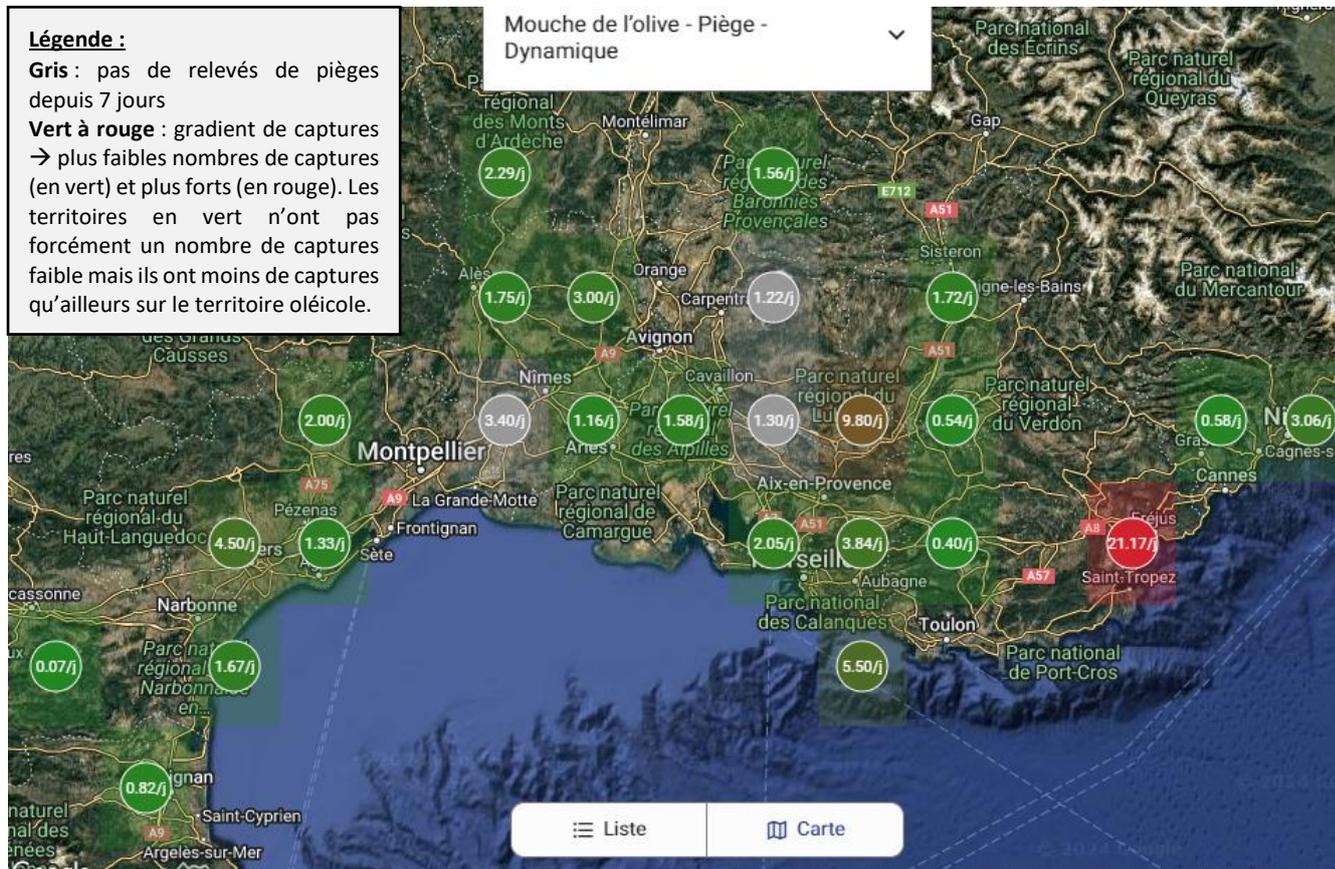
- Dynamique des populations de mouche

L'activité des mouches est très hétérogène sur l'ensemble du territoire oléicole avec une majorité de parcelles sur lesquelles le piégeage est stable. En revanche, des parcelles peuvent constater une forte augmentation des captures, notamment dans l'Aude (récolte des olives de table), les Alpes-Maritimes ou le Nyonsais.

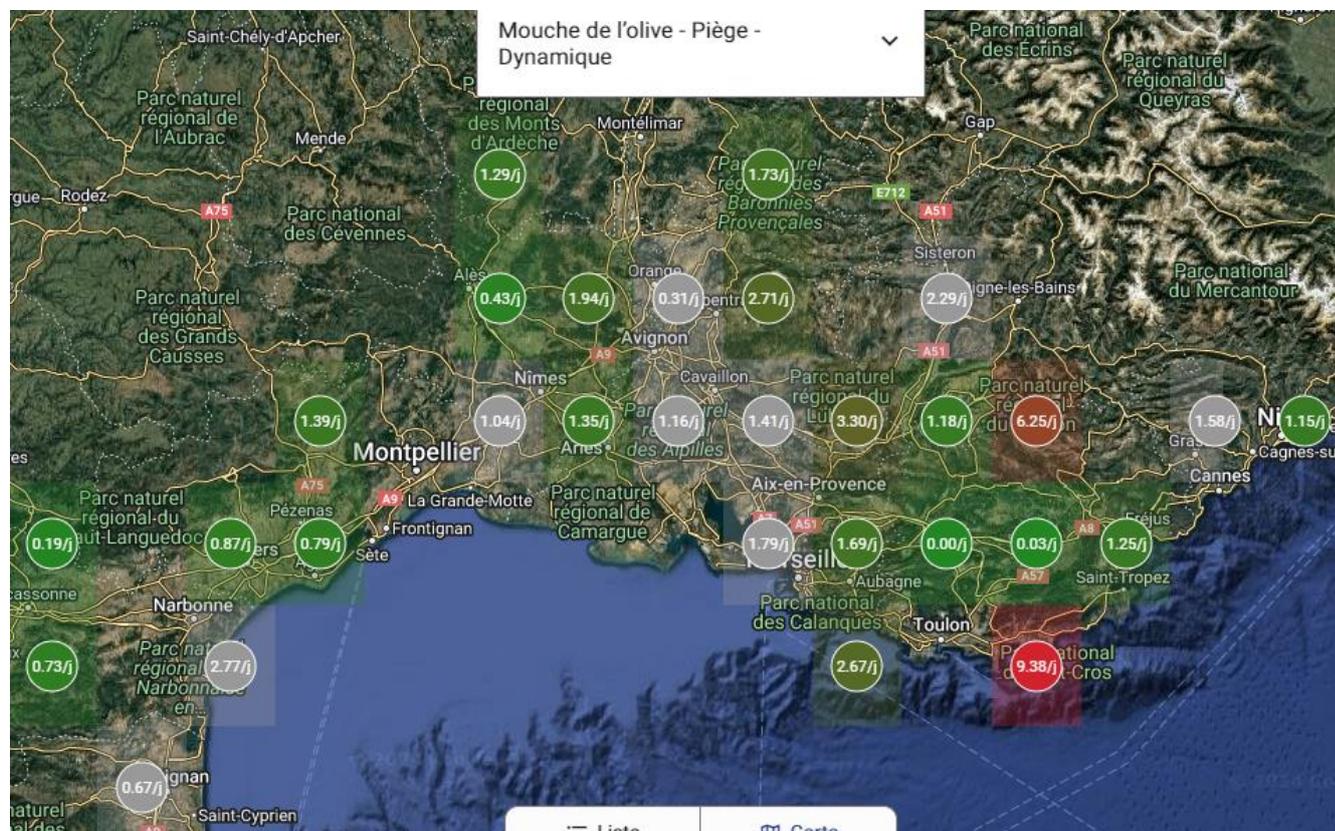
Cartes de piégeage

Les cartes de piégeage (extraites de l'application Oléiculteur) présentées ci-dessous montre une augmentation des captures depuis le précédent BSV (BSV n°13) en région Sud, dans le Nyonsais et sur les secteurs à l'Est de la région Occitanie.

En comparant avec la carte de piégeage de la même période en 2023 (disponible sur l'application Oléiculteur), on constate que l'activité des mouches semble plus faible qu'en 2023 surtout sur les littoraux où à cette même période les captures étaient très importantes.



Carte de piégeage de la mouche de l'olive (moyenne des captures par zones sur les 7 derniers jours)
 Source : Extrait de l'application Oléiculteur



Carte de piégeage de la mouche de l'olive (moyenne des captures du 30 Août au 06 Septembre 2024 – BSV n°13)
 Source : Extrait de l'application Oléiculteur

- *Dégâts sur fruits (piques, trous et dalmaticose)*

Sur les vergers non ou mal protégés, des chutes de fruits importantes (liées aux piques, trous et à la dalmaticose) et des dégâts sont observés. Sur la plupart des vergers protégés, les dégâts sur les arbres restent assez faibles mais les chutes d'olives ont augmenté. La dalmaticose reste présente sur certains vergers malgré les protections.

Évaluation du risque

Il est important de suivre le niveau de population de mouches et leurs dynamiques sur vos parcelles. Pour cela, vous pouvez installer :

- **Des pièges chromatiques à phéromone ;**
- **Des pièges alimentaires.**

Le suivi de piégeage doit se faire au moins de manière hebdomadaire.

- ✓ Sur les parcelles **protégées** ayant une **augmentation** des captures et/ou des dégâts, le risque est **modéré**.
- ✓ Sur les vergers **non protégés**, si les **captures augmentent** avec des dégâts sur fruits (**piques, trous et dalmaticose**), alors le risque est **fort**.

Vous pouvez consulter les cartes de captures de mouches autour de vous sur l'**application Oléiculteur disponible sur le site de France Olive et sur ce lien : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>**. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer gratuitement, « créer votre exploitation » et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

Des tutoriels sont disponibles sur la [chaîne Youtube de France Olive](#) ou vous pouvez suivre un [webinaire de présentation](#). Il y a généralement un webinaire prévu tous les mois, le prochain est programmé pour le mardi 27 août à 17 h. Vous trouverez l'accès au webinaire sur le [site de France Olive dans l'onglet Application Oléiculteur](#).

Gestion du risque

Plusieurs stratégies de gestion du risque existent :

- **Les barrières minérales** protègent les olives des pontes (piques) et sont efficaces pour **limiter la dalmaticose**. Soyez vigilants et pensez à les appliquer si c'est nécessaire. Vous trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium.
- **Le piégeage massif alimentaire**, comme les pièges bouteilles servent à piéger massivement la mouche. Ils sont à mettre en place **uniquement si votre parcelle est isolée**, c'est-à-dire s'il n'y a pas d'autre parcelle d'oliviers à proximité. **Dans le cas contraire vous risquez d'attirer les mouches dans vos parcelles.**
Comment fabriquer son piège alimentaire ? Consultez les informations sur ce lien : <https://afidol.org/oleiculteur/piegeage-massif-de-la-mouche-de-lolive/>
- **Les systèmes homologués de piégeage massif** sont aussi utilisables (fonctionnement « Attract and kill »). Comme pour le piégeage massif alimentaire, ils sont à mettre en place sur parcelle isolée.

Éléments de biologie et observations



Trou de sortie de la larve de teigne.
Source : CTO.

Depuis environ 3 semaines, des chutes progressives, causées par la teigne, sont constatées sur la région Sud et une majorité des secteurs d'Occitanie. Les premiers vols des adultes de la génération carpophage ont débuté.

Les larves ont nymphosé ce qui donne lieu aux papillons qui vont ensuite engendrer la génération phyllophage de l'année prochaine, en pondant sur les feuilles.

Gestion du risque

Il n'y a rien à faire pour le moment, les dégâts sur la production de l'année sont déjà déterminés.

Éléments de biologie



Aspidiotus nerii. (*Diaspididae*)

Source : Fanny Vernier (CA83)

Les cochenilles sont des insectes piqueurs-suceurs très polyphages de la super famille des *Coccoidea*. Plusieurs familles de cochenilles sont **fréquemment présentes dans les vergers d'olivier**, notamment la cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*) de la famille des *Coccidae* ou des **cochenilles à bouclier ou cochenilles diaspines** (*Aspidiotus nerii*) de la famille des *Diaspididae*.

Les *Coccidae* sécrètent du miellat sur les organes aériens avec développement de fumagine qui peuvent impacter le fonctionnement photosynthétique des feuilles (affaiblissement des arbres).

En ce qui concerne les *Diaspididae*, elles ne produisent pas de miellat donc la fumagine ne se développe pas. L'arbre est tout de même affaibli et la croissance des fruits perturbée. En

grand nombre et sur olives, elles pourraient altérer la qualité de la production et/ou la rendre impropre à la consommation. Pour plus d'informations sur les différentes familles, vous pouvez consulter [BSV n°1 2024](#).

Observations

Des foyers de cochenilles noires sont observés dans les Pyrénées-Orientales, l'Aude et les Alpes-de-Haute-Provence. Des foyers de cochenilles *diaspines* pouvant être très importants sur certaines parcelles sont constatés dans un rayon assez large autour du Toulon (de Cassis en passant par Ollioules, La-Londe-les-Maures et La Crau) et dans des vergers des Alpes-Maritimes.

Evaluation du risque

- ❖ Le risque évalué est **fort à très fort** si des foyers de **cochenilles Diaspines** sont présents sur la parcelle.
- ❖ Le risque est **faible** pour les parcelles ayant ponctuellement des cochenilles noires.

Les risques annoncés correspondent aux risques potentiels connus des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Gestion du risque

- **Favoriser la biodiversité** : les cochenilles sont régulées par de nombreux prédateurs généralistes (coccinelles, chrysopes) et par des parasitoïdes (*Coccophagus spp.*).
- Si c'est possible, éliminez les rameaux ayant des agrégats de cochenilles.

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – Anaïs BASCOUL - Julien BALAJAS

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Buthaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA